



La ronde des mois

*Janvier prend la neige pour châle ;
Février fait glisser nos pas ;
Mars de ses doigts de soleil pâle,
Jette des grêlons aux lilas.*

*Avril s'accroche aux branches vertes ;
Mai travaille aux chapeaux fleuris ;
Juin fait pencher la rose ouverte
près du beau foin qui craque et rit.*

*Juillet met les œufs dans leurs coques
Août sur les épis mûrs s'endort ;
Septembre aux grands soirs équivoques,
Glisse partout ses feuilles d'or.*

*Octobre a toutes les colères,
Novembre a toutes les chansons
Des ruisseaux débordant d'eau claire,
Et Décembre a tous les frissons.*

ROSEMONDE GÉRARD



Le bulletin municipal est un périodique de communication institutionnelle destiné à informer les administrés sur la vie de la commune. Il est soumis au droit commun de la presse régi par la loi du 26 juillet 1881.

C'est un élément indispensable, voir stratégique de la communication des communes.

L'ensemble des élus ainsi que le monde associatif participent à la remontée d'information.

Comité de rédaction et comité de relecture œuvrent pour éviter au maximum les erreurs.

L'équipe rédactionnelle.

Sommaire :

- Édito.
- Information
- Évènements.
- Commémoration 14–18.
- Illuminations de Noël.
- Divers.
- Les associations.

Chères Meyrannaises, chers Meyrannais,

Lorsque vous m'avez accordé votre confiance il y a six ans, je mesurais encore mal l'ampleur de la responsabilité qui m'attendait :

- la gestion quotidienne d'une commune,
- le fonctionnement d'une équipe municipale,
- la complexité administrative, les règles de l'État,
- la gestion du personnel communal.

Ces années ont été un apprentissage permanent.

Elles m'ont appris que rien ne se fait jamais seul.

Chaque action, qu'elle soit modeste ou plus ambitieuse, repose avant tout sur un travail collectif. Le rôle des élus, des agents communaux, des partenaires institutionnels, des bénévoles et des habitants est essentiel à la vie de notre commune.

Nous avons dû composer avec des contraintes réglementaires, des délais parfois longs et des décisions qui ne nous appartiennent pas toujours.

Nous avons aussi traversé des périodes plus délicates, des moments de tension et, parfois, des situations humaines difficiles.

Ces expériences rappellent que derrière les fonctions et les dossiers, il y a avant tout des femmes et des hommes.

Et puis il y a le temps, que l'on ne maîtrise pas toujours.

Il passe vite. Ces années ont été faites de travail souvent discret, de questionnements, de décisions jamais anodines, mais aussi de solidarité, d'entraide et d'un engagement sincère au service du village.

S'il fallait en retenir une idée, ce serait celle-ci : une commune avance lorsque l'on accepte d'apprendre, d'écouter et de travailler ensemble, avec humilité et respect.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année placée sous le signe de la santé, de la sérénité et de la confiance.

Que Meyrannes reste un village où l'on se connaît, où l'on se parle et où l'on avance, simplement, ensemble.



Vladimir BERNARD

Maire de Meyrannes

Réforme du mode de scrutin



Préfecture – DCLC – SERGE -Bureau des élections



Réforme
du mode
de scrutin

2026



Pour les communes de - de 1000 habitants

Informations des électeurs :

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote

Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?

Vote blanc



Une enveloppe vide



Un bulletin vierge dans l'enveloppe

Vote nul

Un bulletin sans enveloppe



Un bulletin non réglementaire



Un bulletin annoté



Un bulletin déchiré



Fin du panachage des bulletins de vote : la liste est bloquée

Il sera impossible sous peine de nullité de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats

Goûter des ainés.

Nous avons passé hier samedi 11 octobre un formidable après-midi à l'occasion du goûter des ainés.

Comme toujours avec **Isabelle Malbos** et Jean Marie, l'ambiance était au rendez-vous. Chants et danses se sont enchaînés pour le plus grand plaisir de tous.

Gisèle, Myriam et Danièle avaient décoré la salle aux couleurs de l'automne et avaient confectiionné un délicieux goûter. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement sans faille durant toutes ces années.

Nous remercions également le « **club Montgrillet** » pour la présence en nombre de ses adhérents.

Ce fut un après-midi réussi pour nos ainés, mais pas seulement pour eux.



ÉVÈNEMENTS



COMMÉMORATION

Commémoration du 11 novembre 1918



La commune, sous l'impulsion de son maire, s'est engagée dans un projet de devoir de mémoire à travers la création d'une exposition itinérante de panneaux photographiques consacrée aux soldats morts lors de la Première Guerre mondiale.

Cette exposition met en lumière des photographies d'archives, des parcours de vie et des documents d'époque, afin de rappeler la réalité du conflit et de donner un visage à celles et ceux qui ont sacrifié leur vie. Une attention particulière est portée à la mémoire locale, en lien avec le monument aux morts et l'histoire de notre territoire.

Conçue pour être accessible à tous, l'exposition a vocation à être accueillie dans les bâtiments municipaux et les établissements scolaires, favorisant ainsi la transmission de la mémoire aux jeunes générations et le partage intergénérationnel.

Par cette initiative, **Meyrannes** affirme son attachement aux valeurs de mémoire, de citoyenneté et de Paix.



ÉVÈNEMENTS

Colis de Noël pour nos ainés

La distribution des colis de Noël a été assurée par les membres bénévoles du **CCAS** et par un ensemble d'élues et élus.

La municipalité tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement, ainsi que nos aînés pour l'accueil convivial et bienveillant réservé à ces messagers porteurs de gourmandises.

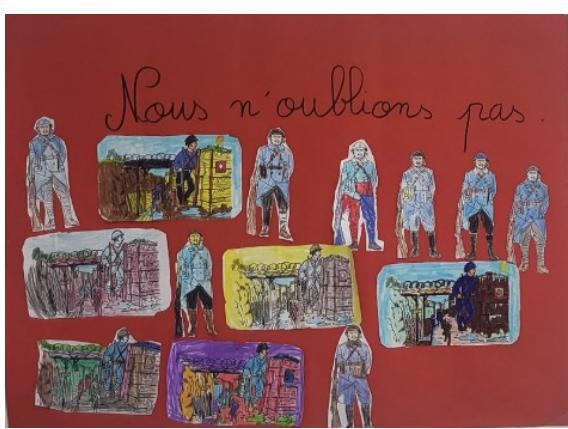
Ces rencontres ont une nouvelle fois illustré l'esprit de solidarité et de partage qui anime notre commune.



Les enfants de notre école reçus en mairie



Nous avons eu le plaisir d'accueillir les élèves de notre école communale en mairie. À cette occasion, nous leur avons présenté le déroulement de la Grande Guerre de 1914-1918. Les deux classes nous ont chacune apporté un magnifique dessin, et les enfants ont été ravis de nous expliquer ce qu'ils avaient représenté.



ILLUMINATIONS NOËL

En amont de la soirée

La belle réussite de la soirée des illuminations est le résultat d'un formidable travail d'équipe.

Autour du maire, l'ensemble de l'équipe municipale s'est pleinement mobilisée pour faire de ce rendez-vous un moment festif et convivial apprécié de tous.

Un coup de chapeau tout particulier à **Karine Maureau**, adjointe à l'animation, à la culture et au CCAS, qui a su rassembler les énergies, coordonner les bonnes volontés et créer une véritable dynamique collective.

Artisans, commerçants et bénévoles ont répondu présents, apportant chacun leur pierre à l'édifice.

Ensemble, ils ont peut-être déplacé des montagnes... ou au minimum illuminé notre commune et le sourire de ses habitants !



ILLUMINATIONS NOËL



ILLUMINATIONS NOËL

L'affluence a été extraordinaire : des familles partout, des sourires, des rires, et une ambiance remplie de joie et de chaleur humaine.

Le public a été enchanté par un défilé de mascottes, suivi d'une adorable procession d'enfants portant leurs lampions brillants, tels de petites lucioles éclairant la nuit. Puis, un cortège féerique de voitures décorées, drapées de lumières, a offert un spectacle aussi original que magique .



Malgré une température bien fraîche, la convivialité était au rendez-vous, notamment grâce au stand de boissons et de mets chauds tenu avec générosité par l'**A.P.E.**
Merci à eux !

ILLUMINATIONS NOËL



Un immense merci à toute l'équipe municipale pour son travail et son engagement, à toutes les associations, à tous les bénévoles ainsi qu'à tous les Meyrannais et Meyrannaises venus partager cette soirée inoubliable

École : la fête de Noël



Jamais déçu par le **Père Noël** qui malgré un emploi du temps des plus chargé a pu se libérer pour distribuer aux enfants de notre école leurs cadeaux : livres, chocolats et brioches.

En remerciement chaque classe a entonné une chanson savamment apprise.



Conseil pratique

Isolation des compteurs d'eau
Anticipez pour éviter les frais.

L'hiver est là et avec lui les risques de gel pour vos installations de plomberie.

Il est important de rappeler que l'entretien et la protection du compteur d'eau sont à la charge exclusive de l'abonné.

Un compteur situé dans un regard extérieur ou dans un local non chauffé peut geler en quelques heures seulement lors d'une chute brutale des températures.

Utilisez des matériaux isolants ne craignant pas l'humidité.

N'utilisez jamais de matériaux absorbants :

- ♦ laine de verre,
- ♦ paille,
- ♦ vieux journaux,
- ♦ Tissus.

Qui, une fois humides, transmettent le froid et accélèrent le gel au lieu de le stopper.

Attention : en cas de rupture du compteur due au gel, l'intervention des services techniques pour son remplacement vous sera facturée.

En hiver, je protège aussi mon compteur du froid !



Propreté canine

Le respect commence au bout de la laisse.

Posséder un animal de compagnie apporte beaucoup de joie, mais implique également des devoirs envers la collectivité. Nos agents techniques et vos voisins passent quotidiennement sur les trottoirs et les espaces verts : personne ne devrait avoir à subir les désagréments des déjections canines.

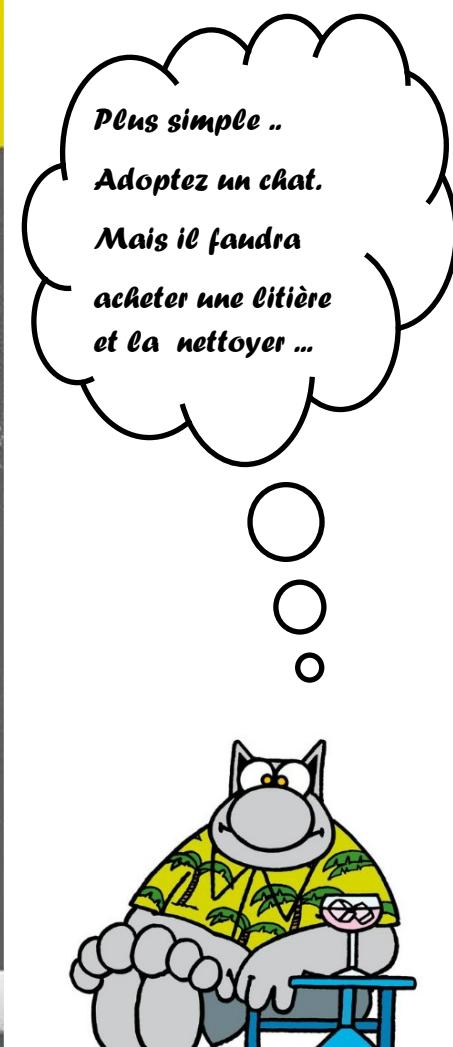
Le ramassage des crottes de votre chien est une obligation légale sur l'ensemble du domaine public (trottoirs, caniveaux, parcs et bordures de routes).

Outre les problèmes d'hygiène et l'image dégradée de notre commune, ces oubli sont particulièrement pénibles pour les personnes à mobilité réduite ou les parents avec des poussettes.

Des distributeurs de sacs sont à votre disposition à différents points du village.

Nous comptons sur votre vigilance pour que nos espaces communs restent propres et agréables pour tous.

Pour rappel, l'abandon de déjections est passible d'une contravention.



Sécurité routière

Pour un partage serein de la chaussée

Nous constatons régulièrement des vitesses excessives sur les axes principaux mais aussi au cœur de nos quartiers résidentiels.

La rue appartient à tous, c'est un espace partagé entre tous les usagers :

- Voitures,
- Piétons,
- Cyclistes,
- Nos personnes âgées,
- et nos enfants.

La municipalité rappelle que la vitesse en agglomération est limitée pour des raisons de sécurité évidentes.

Nous en appelons à la responsabilité de chaque conducteur :

1. Lever le pied n'est pas une option.,
2. c'est un acte de civisme.



LES ASSOCIATIONS

ACCÈS POUR TOUS

Présidente Sandrine Cliche
Directrice Valérie Faure,
172 rue du Royal
: 04-66-24-58-26.

SERRE & CALADES

Présidente Chantal Vincent
Environnement
Patrimoine en pierres sèches
Sentier du Montgrillet
: 04.66.24.25.58

Salle d'exposition « Abri du temps » près de l'église romane Exposition collection d'objets archéologiques

APE DE MEYRANNES

Association des parents d'élèves de Meyrannes
apemeyrannes@ik.me
facebook
APE de Meyrannes

AU PETIT BONHEUR DE CLET

Association
d'aide à la personne
180 rue des écoles—Clet
Présidente : Annie Prieur
: 06.46.42.33.22

COMITÉ DES FÊTES MEYRANNAIS

Présidente : Jennifer ROBLES
: 07.69.31.24.78
Trésorier / Secrétaire :
Manuel HERNANDEZ

RANDO

Club de randonnée à pied, séjours week-end, sorties ..

Renseignements auprès d'Accès pour Tous.

: 04-66-24-58-26.

PRÉSENCE 30

Aide à domicile

: 04.66.24.84.60

Maintien à domicile des personnes âgées et des mères de famille, ménage, petits bricolages.

: 04.66.24.84.60

Télé assistance Proche de vous au quotidien
24h/24 et 7 jours/7 Possibilité de prise en charge par APA, PCH, caisse de retraite

: 04.66.70.50.20

Participation financière du CCAS de la mairie

LA MAIN SOLIDAIRE

Présidente
Pierrette Chanonat
: 06.59.99.91.59

CLUB MONTGRILLET

Madame Bartas
Salle Georges Fontane
rue du Montgrillet Belote, loto, soirées familiales, randonnées, voyages, chorale, initiation à l'aquarelle

: 06.49.59.69.23

OCCE

Coopérative
scolaire Ecole
publique

: 04.66.24.05.25

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Jacky Palmier
: 06.20.76.19.78

PARLARS D'AICÍ

Animations et diffusion d'un journal en OCCITAN

Martine Michel
: 04.66.24.19.88

MA VIE GYMNASTIQUE DOUCE pour RETRAITÉS

: 09.64.43.13.88

Participation du CCAS